



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

travail le dimanche

Question écrite n° 88611

Texte de la question

M. Jean Grenet attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur l'application de la loi sur le travail du dimanche. Il lui demande de lui dresser une première évaluation de celle-ci une année après sa promulgation.

Données clés

Auteur : [M. Jean Grenet](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88611

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9939

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)